

Le Travailleur du Lot-&-Garonne



Liberté, égalité, fraternité

«Guerre» aux inégalités

Hebdomadaire de la fédération du Parti communiste français - 96^e année - 1,20

Sommaire

en bref p 2 et 3

Carte scolaire - Grande région -
Richesse - Corruption - LVG - La
voix est libre

à mon avis p 3

actu p 4 à 6
Vœux du PCF - Loi Macron -
Maltraitance - Droit d'asile

locale p 7

Virazeil - Mézin - Forêt de
Gascogne - Casteljaloux -
Marmande

culture p 8

Festival cinéma et musique

Départementales
R. Girardi
candidat



Très riches
Toujours plus



OBLIGATION DE QUITTER
OQTF
LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Étrangers
Défendre
leurs **droits**



festival
cinéma
et **justice**

Toujours plus riches

En 2016, 1 % des plus riches posséderont plus

Le SNUipp-47 considère, toutefois, que ce chiffre reste insuffisant pour :

- absorber les 131 élèves supplémentaires prévus à la rentrée 2015;
- faire renaître les RASED de leurs cendres;
- développer le potentiel de remplacement;
- conforter les dispositifs « plus de maîtres que de classes »;
- favoriser la scolarisation des moins de trois ans...

Au niveau national, le syndicat estime que cette année encore, « le budget reste donc bien insuffisant face aux défis que l'Éducation nationale doit relever (seulement 2511 postes supplémentaires, qui serviront donc essentiellement à « absorber » la poussée démographique de 23400 élèves en plus) ». ■

que le reste du monde. Selon une étude de l'ONG Oxfam, le patrimoine cumulé de ce 1 % des plus riches du monde sera équivalent en 2016 à celui des 99 % les plus pauvres. En clair, le monde se partage en deux, en termes de richesse: une moitié pour ce 1 % le plus riche, l'autre pour 99 % de la population, a affirmé Oxfam, le 19 janvier dernier, à l'approche du forum économique mondial de Davos, en appelant à « réécrire les règles » pour corriger ces inégalités « vertigineuses ». Étude à l'appui, l'organisation non-gouvernementale a informé que: « la part du patrimoine mondial détenu par les 1 % les plus riches était passée de 44 % en 2009 à 48 % en 2014, et dépasserait les 50 % en 2016 ». L'organisation, dont la directrice générale Winnie Byanyima va coprésider le forum de Davos, a réclamé: « l'organisation, cette année, d'un sommet mondial sur la fiscalité pour réécrire les

règles fiscales internationales ». Oxfam a également exhorté les États à adopter un plan pour lutter contre les inégalités, en contrant l'évasion fiscale, en promouvant la gratuité des services publics, en taxant davantage le capital et moins le travail, en instaurant des salaires minima, ou encore, en mettant en place une protection sociale pour les plus pauvres. ■

Le sens des affaires

La corruption, peste des États et fléau des peuples, coûte à l'intérêt général et ne rapporte rien au bien commun. Le vieux militant que je suis a particulièrement apprécié le livre de Fabrice Arfi: « Le sens des affaires » paru aux éditions Calman-Lévy. D'abord, la jeunesse de l'auteur, la méthode de son travail est à mon sens remarquable. Les affaires Karachi, et, Bettencourt,

Takieddine, Kadhafi ou Cahuzac y sont traitées de manière claire. Dans son dernier chapitre (un sombre optimisme), l'auteur nous fait part de son état d'esprit sur les manquements de la cinquième République et donne son sentiment sur la Cour de Justice de la République, le verrou de Bercy, le rôle de la presse qui appartient aux riches industriels qui ont toutes les raisons de se montrer malhonnêtes. Il nous invite à relire le Victor Hugo de 1847: « quand la foule regarde les riches avec ces yeux-là, ce ne sont pas les pensées qu'il y a dans les cerveaux, ce sont des événements ». De quoi à renforcer nos luttes! ■

Élie Vergnolle



Grande région

L'INSEE vient de publier une première étude sur le profil démographique de la grande région qui réunira l'Aquitaine, le Limousin et Poitou-Charentes au 1^{er} janvier 2016. Cette grande région sera, avec ses 84000 km², la plus vaste de France. Un territoire qui comprendra près de 5,8 millions d'habitants (quatrième région la plus peuplée). La croissance démographique reste plus forte que la moyenne métropolitaine, avec 36000 habitants supplémentaires chaque année, constatés entre 2007 et 2012. Cette croissance reste tout de même plus forte en Aquitaine (57 %, 37 % en Poitou-Charentes et 12 % sur le Limousin),

avec, notamment, un impact fort sur les communes du littoral et autour de Bordeaux. Entre 2007 et 2012, la grande région a enregistré plus de 90 % de croissance démographique annuelle, principalement due au solde migratoire, notamment des nouveaux habitants en provenance du Nord (Île-de-France en majorité) et de l'Est. Ceux qui arrivent, sont en majorité des jeunes actifs (entre 30 et 40 ans), des jeunes retraités, et ceux qui en partent des jeunes autour de 25 ans (6000 jeunes sont concernés entre 2003 et 2008). La région est aussi marquée par le nombre de personnes âgées: 1,6 million à avoir 60

ans ou plus en 2011, soit 27 % de la population, contre 23 % en France métropolitaine, contre 22 % de jeunes. À en croire les prévisions de l'INSEE, cette tendance pourrait s'accroître selon des projections à l'horizon 2040 : ils représenteraient alors 35,5 % de la population tandis que les 75 ans ou plus seraient de l'ordre de 1 165 000 personnes. Principales causes de ce vieillissement: une espérance de vie en hausse, un nombre de naissances qui se stabilise et moins de décès en 2014. L'institut prévoit aussi une augmentation démographique, tous âges confondus, d'un million d'habitants (6,75 millions d'habitants selon les projections). ■

Le conseil départemental du **Parti communiste français** de Lot-et-Garonne
a le plaisir de vous convier au

Banquet républicain

dimanche 15 février

à partir de **10h00** à la salle des fêtes de **Samazan**
en présence de **Patrick Le Hyaric**
député européen
directeur de l'Humanité

LGV

Pierre Izard est inquiet pour la LGV. Dans un journal spécialisé, le président du conseil général de Haute-Garonne critique la décision de l'État de céder à un investisseur chinois 49,9 % de ses actions détenues dans l'aéroport

de Toulouse Blagnac. Il craint « un développement intempestif de la plate-forme car nous n'aurons pas la LGV Bordeaux/Toulouse ». Il estime que le projet de LGV est « de moins en moins crédible, car trop cher et surtout de moins en moins rentable ». ■

Jean-Jacques **Mirande**

La voix est libre

France 3 Aquitaine propose une émission spéciale consacrée aux **élections départementales le samedi 25 janvier, à 10h50**. Mode d'emploi, enjeux, nouvelle carte des cantons... les missions du département, le métier de conseiller général, la fin d'une génération de politiques... ■

Métaltemple

Le 19 janvier, le tribunal de commerce de Chambéry a décidé de prolonger d'un mois supplémentaire la période d'observation de l'usine Métaltemple. Ce délai (jusqu'au 16 février) doit

permettre d'étudier un plan de reprise de deux anciens dirigeants de l'entreprise. Le 16 janvier, une table ronde était organisée à la Préfecture, les syndicalistes de l'entreprise ont de nouveau fait part de leur refus de la liquidation. ■



Le Travailleur du Lot-et-Garonne

fondé par **Renaud Jean**, premier député communiste de France

directrice de la publication: **Jacqueline Debord** - rédacteur en chef:
Nicolas Lucmarie - rédaction: **Michel Ceruti, Lysiane Chantre Edmond Coëdelo, Roger Dejean, Jean-Claude François, Marie-Renée Gérard, Daniel Heinrich, Monique Mirande, Guy Rauzières, Claude Vaccari**

édité et imprimé par **SARL Le Travailleur du Sud-Ouest**

18, rue Jules Ferry 47 006 Agen

Tél. **05 53 66 82 59** - Fax 05 53 47 61 01

letravailleur@orange.fr

CCP 1309 19X Bordeaux 1^{er} trimestre 2015 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0615 C 86962

à mon
avis

Projet de loi dangereux

Le projet de loi Macron arrive à l'Assemblée nationale, le 26 janvier prochain. Il prolonge et amplifie la politique du gouvernement menée au service des patrons et des actionnaires.

Après la mise en place du CICE, la loi du 14 juin 2013 dite de « sécurisation de l'emploi », les réformes territoriales, la réforme des retraites, le pacte de « responsabilité », la suppression des élections prud'homales... c'est une nouvelle attaque contre nos droits. Ce texte contient 160 mesures qui touchent à de nombreux domaines.

Le premier, et non des moindres, est celui du code du travail. Il permet de faciliter les licenciements, les contrats précaires. Il enlève à des millions de salariés, la possibilité de se défendre.

Il dérègle le travail du dimanche. Alors que 6 millions de chômeurs, 12 millions de pauvres recherchent des solutions concrètes qui améliorent leur vie quotidienne, du travail, des salaires décents, des formations, Macron veut donner encore plus de droits aux patrons: droit d'exploiter, de sous-employer, de sous-payer... En matière de transport, il propose de remplacer des lignes ferroviaires par des lignes d'autocars. Alors que l'on pourrait renationaliser les autoroutes qui dégagent 15 milliards d'euros en dividendes, et financer ainsi le fret et la rénovation des lignes ferroviaires, Macron veut donner encore plus de pouvoirs aux grands groupes en leur livrant des marchés qui échappaient encore à la concurrence et à la loi du profit. Chaque progressiste, chaque syndicaliste, chaque militant, chaque citoyen doit s'opposer à cette loi qui va à l'opposé de ce qu'il faudrait faire pour sortir de la crise. Mobilisons-nous dès lundi! ■

Daniel Heinrich

Droit d'asile

Depuis le 20 novembre, diverses informations nous sont parvenues concernant des familles déboutées du droit d'asile avec des enfants scolarisés. Il faut savoir que 80 % des dossiers sont rejetés par l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) puis par le CNDA (cour nationale du droit d'asile).

Les enseignants de différents établissements scolaires: école Paul Langevin, lycées de Baudre et Jean Monet, collège La Rocal ont réagi avec les associations. Apprendre ces expulsions le jour même où l'on fête les vingt-cinq ans de la convention des droits de l'enfant, cela fait désordre. Suite à une rencontre en préfecture, nous avons eu l'assurance que personne ne serait à la rue. À ce jour, la continuité scolaire des sept

enfants est assurée sur Agen pour deux familles et, sur Marmande, pour les autres, avec un espoir très net pour l'obtention d'une carte de séjour pour une famille. Pour les deux autres familles, il faut reprendre les dossiers. Il faut retenir que si les associations n'étaient pas là, combien de personnes seraient en errance? Combien d'enfants seraient perdus pour notre société? De jeunes mineurs isolés, devenus majeurs, sont sous la menace



d'une obligation de quitter le territoire (OQTF) à Agen. Imaginons ce que cela veut dire pour un jeune qui a quitté son pays à l'âge de 14 ou 15 ans, qui est scolarisé et a obtenu des diplômes, de repartir? Ceci est absurde. L'exemple concret est celui du jeune Malien qui travaille dans l'Hyper Casher à Paris et qui a permis à des personnes de se cacher. S'il n'avait pas été aidé par RESF (Réseau éducation sans frontières) alors qu'il n'avait que 16 ans en 2006: aurait-on parlé de lui?

Aujourd'hui, on va lui accorder la nationalité française, ce n'est que justice.

Nous ne nous posons jamais de question concernant l'aide que nous pouvons apporter aux personnes. Que nous importe l'origine des migrants, on ne quitte pas son pays par plaisir. Malgré les tragiques événements autour de Charlie Hebdo, l'humain doit toujours l'emporter. Liberté, égalité, fraternité, laïcité plus que jamais. ■

Jean-Claude Pitiot
(LDH, RESF, MRAP, CIMADE)

Loi La CGT 47

Dans un communiqué, la CGT 47 dénonce les méfaits de la loi Macron. Selon le syndicat, ce texte se résume à: « réduction des droits pour les salariés et la liberté pour les patrons! ». Il dénonce les orientations du pouvoir actuel qui « plutôt que de porter une réelle stratégie s'agissant de la politique économique, et notamment industrielle, préfère déréglementer à tout va ». La CGT 47 alerte notamment sur les volets suivants:

- l'élargissement du travail du dimanche et de nuit dans le commerce;
- le projet de dépénalisation du droit du travail qui cherche à éloigner les patrons des tribunaux et des audiences publiques;
- la déréglementation du transport de passagers...

La maltraitance personnes âgées et adultes handicapés

Je l'ai déjà évoquée dans l'article « Briser le silence ». Aujourd'hui, je voudrais apporter des informations concernant l'association ALMA « Allo maltraitances des personnes âgées et/ou adultes handicapés ». Si vous êtes concernés ou si vous êtes témoins de maltraitances, la loi vous oblige à les signaler.

Dans un premier temps, il est judicieux de se tourner vers ALMA. Des professionnels de l'écoute vous conseilleront (3977) et vous indiqueront s'il y

a une antenne départementale comme en Lot-et-Garonne (05 53 98 28 92, des bénévoles formés à l'écoute vous répondront le jeudi de 14h00 à

16h00). Évidemment, la confidentialité est respectée. Une solution sera cherchée et apportée: renseignements sur le site

www.contrelamaltraitance.org.

La prise en charge des maltraitances concernant ces personnes vulnérables n'est prise en compte que depuis une vingtaine d'années. Elle est peu connue pour la bonne raison que, si notre société a ouvert les yeux concernant la maltraitance infantine, le tabou est toujours présent concernant les autres personnes. Les statistiques montrent que 80 % des maltraitances ont lieu au domicile de la personne et 20 % en

Le Parti communiste de Lot-et-Garonne a présenté ses vœux, samedi 17 janvier, en présence de nombreux élus PCF et de représentants des forces de gauche. Michel Ceruti, son secrétaire départemental, a rappelé le contexte difficile dans lequel la France se trouve après les événements tragiques des 7 et 10 janvier derniers.



Vœux du PCF **L'unité des citoyens**

Macron **entend répliquer**

En conclusion, l'organisation syndicale estime que « ce projet constitue une nouvelle régression sociale et ne répond en rien à l'objectif de création d'emplois et de réduction du chômage ». C'est pourquoi, elle appelle les salariés du privé comme du public, les retraités et les privés d'emplois à faire du

26 janvier

(début de l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale) une grande journée d'action, de rassemblements et d'arrêts de travail. Deux rassemblements sont prévus :

- à **10h30** - devant le conseil des prud'hommes de Marmande,
- à **11h30** - place de la préfecture d'Agen. ■

Il a tenu à saluer la mobilisation, l'élan populaire qui a traversé le pays et le département entre :

« *hommage* », « *attachement à la liberté de la presse* » et « *volonté de vivre ensemble* ». Il a indiqué que le message des communistes était clair : « *Ce que nous visons, c'est une unité nationale des citoyens, une affirmation populaire commune pour les libertés, contre la haine, la violence, les racismes et les discriminations, et non une union sacrée des partis, qui n'existe d'ailleurs pas. Entre citoyens comme entre partis, nous voulons le libre débat démocratique, républicain. Ni l'union*

sacrée, ni la guerre. »

Concernant les prochaines échéances électorales, il a précisé que le PCF serait présent partout avec la volonté ferme de ne pas laisser la droite et l'extrême-droite prendre le département, mais aussi celle de combattre la réforme territoriale et la baisse des dotations qui condamnent son avenir. Il a également insisté sur le nécessaire soutien aux salariés en lutte comme ceux de Techni47, de Métaltemple, de Tarkett... et sur le besoin d'implication des pouvoirs publics dans les projets de reprise d'activité dans le domaine industriel... ■

institution. Ce pourcentage augmente car les politiques budgétaires restreignent le nombre de personnel, par exemple la fréquence des soins, surtout le week-end. C'est aussi une maltraitance des soignants qui vivent des situations de stress et qui se défendent avec leurs syndicats quand cela est possible. La maltraitance n'est pas toujours facile à déceler : la personne maltraitante n'est pas consciente de ce qu'elle commet et la personne maltraitée

trouve que sa situation est « normale », qu'elle n'a rien à dire; souvent les médecins diagnostiquent des états dépressifs. Je voudrais vous alerter aujourd'hui, à la veille d'élections... importantes pour les personnes dont on parle, de ce que la loi appelle la maltraitance civique et la privation des droits élémentaires des citoyens. La loi prévoit que les bureaux de vote doivent être accessibles aux personnes handicapées avec un accès en

fauteuil roulant et un isolement adapté. Les personnes ayant un handicap sensoriel (comme les mal et non voyants) peuvent être accompagnées dans l'isolement par la personne de leur choix. Il y a aussi ce qu'on appelle le « *détournement de procuration* ». Il y a une vingtaine d'années, une amie avait l'habitude d'aller chercher une parente pour l'emmener au bureau de vote et, quand celle-ci fut en maison de retraite, elle voulut faire la même chose. Or,

sa parente lui apprit qu'elle avait donné une procuration dans le cadre de l'institution. Inutile de vous dire que le choix du bulletin n'était pas du tout celui que cette personne aurait fait si elle était allée voter. Est-ce que de telles situations existent encore? Les personnes âgées et/ou handicapées sont des citoyens à part entière. Aidons-les à conserver ce droit et à pouvoir l'exercer, notamment lors des élections. ■

Marie-Renée **Gérard**

Mézin

Rentrée studieuse pour l'ANACR

L'assemblée générale de l'ANACR de Mézin s'est tenue le 17 janvier, à Réaup. Elle fut conviviale, studieuse et pleine d'émotion. Le maire P. Legendre était présent au bureau de l'association avec Brigitte Moreno, responsable départementale et nationale, Jacques Rapetti et Isabelle Dauzac les coprésidents, Jérôme Lajus, secrétaire, Lucie Verzeni, trésorière. M^{me} Aché, ainsi que Florence Lagazüère, enseignante à Réaup-Lisse, toujours très actives dans le travail sur la mémoire étaient là. Le secrétaire a souligné l'importance de la présence de notre association dans les

commémorations locales et rappelé notre souhait de témoigner activement sur les stèles de la Gueyze. Le collège de Mézin accueillera de nouveau les témoins anciens résistants et déportés dans la perspective du concours national de la Résistance et de la déportation pour lequel sont impliquées les classes de troisième. Le primaire n'est pas en reste avec la malle pédagogique, initiée avec l'aide de la médiathèque de Val d'Albret et les enseignantes Laurence Lerou et Florence Lagazüère. Des projets ambitieux pour cette année qui verra le 70^e anniversaire de la libération des camps de concentration et de la capitulation nazie... Enfin, André Guitat, ancien résistant (à 15 ans) et déporté, a témoigné de cet épisode majeur de sa vie. Deux jeunes adolescents et étudiants allemands, Sophie et Hans Scholl, écrivaient dans un tract: « *L'indifférence n'est plus permise. Décidez-vous avant qu'il ne soit trop tard!* ». Ils ont été décapités le 22 février 1943... pourtant le jour a vaincu la nuit! ■

Lysiane Chantre

Villeneuve-sur-Lot

Assemblée de MER 47

Le crayon rouge à l'honneur

L'association MER47 tiendra son assemblée générale, dimanche 8 février à partir de 9h30, à la Maison de la vie associative de Villeneuve-sur-Lot. Elle sera suivie, à 11h30, d'une conférence de Philippe Guillen sur José Cabrero Arnal (« *Lapiz rojo* », le crayon rouge). Dessinateur engagé dans les combats de la République, créateur à son retour du camp de Mauthausen, de « *Pif le Chien* » et d'autres personnages de BD, tous porteurs de valeurs humanistes. Le conférencier évoquera ses luttes pour la vérité, la justice et la réparation, pour le retour à la légalité républicaine, en Espagne, mise en cause par le coup d'État de Franco et la « *transición desmemoriada* » qui a suivi sa disparition. L'amitié et l'échange autour d'un repas clôtureront cette assemblée générale, accompagnée de Sévillanes. ■

Alain Miranda



Liberté! 1

Tout le monde se targue de défendre la liberté, tout le monde brandit le drapeau de la liberté, même ses adversaires. A l'heure où les confusions vont bon train, il est urgent que les communistes fassent valoir une conception ambitieuse de la liberté et placent cet enjeu central au cœur du débat public.

Dans « la revue du projet », Pierre Crépel et Nicolas Dutent, tous les deux coresponsables de rubriques, ont établi un document d'étude; en voici une présentation.

Un terme ambigu

Il existe une « équivocité » de la liberté bien actuelle. Parmi une longue série, ce mot « piégé » est à la source de conflits et de confusions innombrables, tant ses emprunts sont biaisés ou l'occasion de diverses manipulations, politiques comme sémantiques. « *Le terme de liberté est fort ambigu. Il y a liberté de droit et liberté de fait* »... On agite la liberté comme un étendard bien commode. Dans cette logique opportuniste, on dégage ce refrain pour servir les intérêts particuliers du moment, au mépris de l'histoire, des polémiques et de la complexité inhérente à ce concept. Si bien qu'on y fait entrer tout et son contraire. Rarement un mot aura été le prétexte à un tel pillage, à un tel galvaudage et le signe d'un si profond malaise dans la tumultueuse vie des idées!

Tout un chacun semble se forger, dans son coin, une vague idée de la liberté, convaincu que cette aspiration à la liberté est le but vers lequel nous tendons tous. Si tant est que nous soyons libres,

que cette liberté soit immanente ou à réaliser, quelles sont les fins qui gouvernent cette recherche? Force est de constater qu'en fonction de notre héritage, de nos expériences concrètes, théoriques voire sensibles - incluant les motifs politiques qui nous poussent, consciemment ou non, à agir, une grande diversité de conceptions de la liberté semble cohabiter...

On a longtemps envisagé une sorte de compromis, de moyen terme, qui s'est révélé caduc. Cette variante insatisfaisante et trouble du marché « régulé » a bouché l'horizon: les gouvernements Blair, Schröder, Hollande-Valls en constituent des exemples caractéristiques.

Une question éminemment politique

La question de la liberté, de ses usages et de ses manifestations possibles, est donc éminemment politique. Pour le Parti communiste français elle a été l'objet de fortes ambivalences. S'il fut bien seul lorsqu'il s'est agi de prendre position contre le colonialisme et pour la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, son soutien, d'abord indéfectible, puis distant, à l'URSS, l'a fait considérer comme suspect. À propos du couple liberté/égalité, on disait autrefois aux communistes: à l'Ouest, on a choisi la liberté, quitte à tolérer des inégalités; à l'Est, au nom de l'égalité, vous avez choisi la dictature! Le PCF y a apporté des réponses diverses, plus ou moins nuancées, insistant souvent sur la différence entre les libertés dites « formelles » et les moyens de l'exercer concrètement. Il a progressivement pris conscience, notamment dans les années soixante-dix, de la nécessité de brandir le drapeau de la liberté en toutes circonstances et de le charger de connotations nouvelles... ■

Forêt de Gascogne

R. Girardi présente son équipe

Raymond **Girardi**, vice-président du conseil général vient d'annoncer sa candidature et de présenter les candidats qui composeront son ticket pour les élections départementales. Son nouveau territoire comprend les cantons de Bouglon, Houeillès, Casteljaloux et Le Mas-d'Agenais, soit 32 communes et près de 15600 habitants. Élu sortant en charge de l'agriculture, il sera accompagné en titulaire d'Hélène **Laulan**, infirmière et conseillère municipale de Casteljaloux. Concernant les suppléants, il s'agit de Jean-Luc **Barbe**, conseiller général sortant du Mas d'Agenais et Chrystel **Colmagro**, maire d'Houeillès.

La droite avance ses candidats

On connaît maintenant l'équipe des candidats à l'élection départementale pour le canton des Forêts de Gascogne. Jean-Claude **Guénin**, peu confiant dans la nouvelle configuration, a laissé son fidèle premier adjoint aux finances, Jean-Baptiste **Boldini** se lancer comme titulaire avec, pour binôme, Monique **Combes**, élue de la droite au Mas d'Agenais. Les remplaçants sont Sébastien **Lavails**, élu à Sainte-Gemme-de-Martailac et Julie **Castillo** élue de Casteljaloux. Quant à l'étiquette politique, inutile de tourner autour du pot: c'est « *au fond du couloir la porte à droite* ». Je cite ici l'ancien rédacteur en chef de l'humanité, René Andrieu, qui avait eu cette métaphore pour répondre à la question: qu'est-ce que le centre? Personne n'a oublié que Jean-Claude **Guénin** fut leader départemental de l'UMP au conseil général. Cette droite qui s'est opposée à l'APA + et à la gratuité des transports scolaires, mesures votées par la majorité de gauche à l'assemblée départementale... Et qui pourrait remettre en cause le tout si elle devait redevenir majoritaire. ■

Jean-Claude **François**

Virazeil

Des retrouvailles 71 ans après!

C'est à Virazeil que s'est tenue le 18 janvier l'assemblée générale départementale des amis de la fondation pour la mémoire de la déportation. Nous avons été accueillis chaleureusement par le maire qui a offert un apéritif

Casteljaloux*

Voie verte décidée

Les élus du pays Val de Garonne-Guyenne-Garonne ont voté à l'unanimité pour la voie verte le long de l'ancienne voie ferrée, entre les villes de Casteljaloux et de Marmande. Le projet de vélo/rail est donc enterré par les deux communautés de communes présidées côté Marmande par Daniel Benquet et côté Casteljaloux par Raymond Girardi. Le tourisme vert va y gagner 26 kilomètres (13 d'un côté et 13 de l'autre). Il reste à régler avec RFF la question de la désaffectation de la voie ferrée avec, selon R Girardi, « *une convention qui mettrait la voie à disposition plutôt que l'achat* ». Une autre voie est envisagée entre Villeton et la vallée du Lot. ■

Jean-Claude **François**

Marmande

Départementales

Les communistes des deux cantons marmandais ont validé, le 16 janvier, la démarche politique pour les élections départementales: éviter que la droite et l'extrême droite ne reprennent les rênes du conseil général. Il s'agit de s'appuyer sur les acquis obtenus par la majorité actuelle, avec la contribution de Raymond Girardi (vice-président), afin de mener une campagne contre la crise et l'austérité, et faire du département un point d'appui pour changer d'orientation au plan national (dotations, réformes fiscale et territoriale, défense des collectivités...).

Les communistes se prononceront sur les candidatures lors d'un vote, la semaine prochaine. ■

Michel **Ceruti**

de bienvenue. Un hommage a été rendu à William **Labruyère**, fait récemment chevalier de la Légion d'honneur, déporté d'abord à Neuengamme puis à Sachsenhausen. Dès la fin des travaux, André **Guitat**, revenu de Bergen-Belsen et depuis peu installé à Nérac, s'est rapproché de William. « *Ton départ de Compiègne c'était le 4 juin 1944! Quand on a passé Weimar, on a entendu quelqu'un crier, tenez bon les gars, ils ont débarqué! et on est arrivé le 7 au camp... André et William dans le même convoi, l'un arrivé de Perpignan, l'autre de Saône et Loire, encore mal en point après les tortures de la Gestapo. Des souvenirs tragiques sont partagés, la pendaison de trois déportés, en musique sur la place d'appel...* » Ils étaient côte à côte au repas, et les coordonnées sont échangées. Encore beaucoup de choses à se dire pour ces deux compagnons d'infortune. Le témoignage d'André est en cours d'enregistrement vidéo sur Nérac. Qui s'y colle pour William qui habite Tonneins? ■

Lysiane **Chantre**

Marmande

Un ami, un camarade nous a quittés

Après une opération que l'on pouvait qualifier de traditionnelle, Michel **Salinières** est décédé. Il avait fait savoir à sa famille que pour ses obsèques il ne souhaitait pas qu'elles soient annoncées publiquement. Un hommage lui a été rendu, tout de même, pour sa contribution au combat qui nous est commun, pour un monde de paix, de liberté, d'égalité, de fraternité contre la haine, le racisme et l'antisémitisme. Il aura vécu à vingt ans la guerre d'Algérie, lui, le pacifiste. Sa haine de la guerre et son refus des injustices le conduisaient à suivre les pas de son père, travailleur du chemin de fer, en rejoignant le PCF. Il en deviendra le secrétaire de section en Marmandais, au début des années soixante-dix. Il sera également l'animateur de l'amicale des locataires de Lagravette, durant une vingtaine d'années, toujours animé par sa volonté de faire reculer l'injustice, notamment en demandant la baisse des bases locatives. C'est en présence d'Alberte, son épouse, de Jean-Marc et Richard et de toute sa famille que des militants du Marmandais lui ont rendu hommage, par la voix de M. Ceruti. ■

Festival cinéma et justice

Les Montreurs d'images (Agen) - du 29 janvier au 1^{er} février

Comme de nombreuses institutions de la République, la Justice n'échappe pas aux projets de réforme. Parce qu'elle serait jugée « trop lente et trop coûteuse », il faudrait la désengorger pour la rendre plus efficace en écartant de la compétence du juge le règlement de certains conflits. Parce qu'elle serait jugée « inefficace », il conviendrait de confier certains contentieux spécifiques à des organes ou des institutions spécialisés selon des procédures dérogatoires du droit commun. Ce sont à ces deux mouvements que le festival s'est intéressé cette année. La justice peut-elle être rendue sans un juge ? Le règlement d'un conflit ne suppose-t-il pas le recours à tiers compétent, indépendant et impartial ? Quelle place ces mouvements offrent-ils à la justice privée ? L'objectif de ces réformes est-il réellement de simplifier la justice ou plutôt de réduire les dépenses publiques ? C'est à ces questions que grâce au cinéma et aux débats, nous tenterons de répondre.

jeudi 29 janvier - 20h30

Une justice sans juges ?

Table ronde-débat, au Lycée Palissy (auditorium de la Chapelle), en présence d'Éric **Bienko vel Bienek** (président du tribunal de grande instance d'Agen et du conseil départemental d'accès aux droits), Laurent **Bruneau** (avocat, membre du Syndicat des avocats de France), Ludovic **Garrido** (maître de conférences en droit), Hélène **Erlingsen** (auteur de « L'abîme carcéral, une femme au sein des commissions disciplinaires »).

vendredi 30 janvier - 20h30

Punishment Park

Fable politique de Peter **Watkins**, inspirée par l'application du McCarren Act, loi d'exception votée en 1970, autorisant à placer en détention « toute personne susceptible de porter atteinte à la sécurité intérieure ». Dans une zone désertique du sud de la Californie, un groupe de condamnés est amené à traverser le désert à pied pour atteindre le drapeau américain sans être capturés par les forces spéciales lancées à leur poursuite.

samedi 31 janvier - 20h30

Blue ruin

Film de Jeremy **Saulnier**; un vagabond solitaire voit sa vie bouleversée lorsqu'il retourne à sa maison d'enfance pour accomplir une vieille vengeance. Se faisant assassin amateur, il est entraîné dans un conflit brutal pour protéger sa famille qui lui est étrangère. **Séance suivie d'un débat**: « La vengeance peut-elle tenir lieu de justice ? », avec Jacques **Viguié**, professeur de droit, auteur de « La République doit-elle vraiment guillotiner ses juges ? ».

dimanche 1^{er} février

Cycle grands classiques

Chaque séance sera présentée par un membre des Montreurs d'Images et suivie d'une discussion.

L'anglaise et le Duc

Séance à 11h00. Film d'Éric **Rohmer**; sous la Révolution, la vie périlleuse de Grace Elliott, une belle Anglaise royaliste résidant en France, et ses relations, à la fois tendres et orageuses, avec le duc d'Orléans, cousin de Louis XVI, acquis aux idées révolutionnaires. Elle le persuade de l'aider à sauver un proscrit, mais ne parvient pas à le dissuader de voter la mort du roi.

Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon

Séance à 15h00. Film d'Elio **Petri**: en Italie, au début des années soixante-dix, le chef de la brigade criminelle est sur le point d'être promu au poste de directeur de la section politique. Persuadé que ses fonctions le placent au-dessus des lois, il égorge sa maîtresse, Augusta Terzi, au cours de leurs joutes amoureuses.

Sacco et Vanzetti

Séance à 18h15. Film de Giuliano **Montaldo**; New York, 1920. Deux Italiens, Nicolas Sacco, et Bartolomeo Vanzetti, sont arrêtés et accusés du meurtre de deux hommes commis au cours d'un hold-up. ■

